

**Vous venez d’emménager ou
vous n’avez plus de médecin traitant ?**

Le centre de consultation de proximité

C’est le service de proximité créé pour
améliorer l’accès aux soins
aux habitants du Sud Sarthe !

Contactez le secretariat du CCP
du **lundi au vendredi** de **9h00 à 17h00**

02 44 71 37 33

**Besoin de l’avis urgent
d’un médecin généraliste ?**

116117

NUMÉRO GRATUIT JOIGNABLE DANS VOTRE RÉGION

En cas d’urgence vitale, composer le 15



Prendre un rendez-vous au Centre de consultation de proximité

Conditions d'accès

- 1 Vous n'avez pas de médecin traitant et vous habitez le bassin du sud Sarthe.
- 2 Adressez-vous au cabinet médical le plus proche de votre domicile.
- 3 En cas de refus du cabinet médical :
Appelez le Centre de Consultation de Proximité
02 44 71 37 33

Le jour du rendez-vous

- 4 Le jour du rendez-vous, prenez un ticket sur la borne et présentez-vous aux admissions.
N'oubliez pas les pièces administratives et vos documents médicaux !
- 5 La consultation nécessite une avance de frais de votre part auprès de la secrétaire. Les tarifs sont affichés en salle d'attente.
Les moyens de paiements acceptés sont



- 6 En fin de consultation avec le médecin généraliste,
si vous le souhaitez, il pourra devenir votre médecin traitant !

Adoptons les bons reflexes !

Annuler votre rendez-vous en cas d'impératif,
c'est donner l'opportunité à un autre patient de se soigner.

Au bout de deux rendez-vous non honorés, vous ne serez plus prioritaire !